

DEUX MOTS SUR UN « MAL » NÉCESSAIRE

*Prof. univ.dr. Constantin FROSIN,
Universitatea « Danubius », Galați*

Abstract

In this essay, the author weighs the pros and cons of the European integration of his country, Romania. Far from greeting coldly this prospective, he reviews the advantages and disadvantages of this necessary step to take. Despite his ironical tone, he never laughs in the wrong place. Making due allowance, it seems that we attend a new genesis: we all shall have a new origin! All's well that begins well, but, all things considered, it's a long story! But the author alternates the so-called joking tone with the seriousness of a very scrupulous documentation. He offers to his readers a lot of very precious – especially for the students - considerations and useful information about the past, the present and the future of the European Union, everything mixed by his personal points of view. All in all, this essay is a real plea for the integration of his country into the European Union.

Comme toujours, il y a des pour et des contre... à peser. Pour ma part, je suis un professionnel, l'adhésion de mon pays à l'Union Européenne est ma toute récente profession de foi... Ferré à glace sur cette perspective quasi-certitude, je suis un féru de l'intégration européenne, de l'élargissement de l'UE. Malheureusement, il y a, comme toujours, quelque(-s) ombre(-s) au tableau...

Au début, dit-on, ce fut le Verbe... Un V en herbe... Une Victoire en germe, un signe du triomphe apriorique... Car dans les langues latines, européennes s'il en fut, le V est le symbole du triangle sacré... Loin de nous d'accepter la version malveillante de certains athées déclarés, qui prétendent avoir inventé le fil à couper le beurre, lorsqu'ils nous apprennent que ce Ver allait ronger toute l'herbe, que l'herbe n'allait plus pousser sous ses pas (dans le fond, tout pas en avant est une négation de l'autre, du pas *passé*, donc une sorte de négation de la négation...).

On dit encore, plus ou moins par malice ou plaisanterie : Au début, ce fut le Mot... Les sceptiques (voire les eurosceptiques), les pessimistes et comp., insinuent que, au fond, il y a un désaccord profond entre nous, le diable et son père... Voire un désaccord grammatical : le Mot s'écrit, prétend-on : le maux, car au début, tout était dans l'Un et l'Un était dans tout... l'Un/le singulier surgissait du multiple, tout en l'englobant, et le tout/le multiple dérivait bien d'un singulier, tout en l'in-formant...

L'Europe le pensait la première, après avoir connu de très (trop ?!) près le Mâle Zeus, pour le répéter sans cesse, ensuite - probablement : A quelque chose mâle (à toute) heure est bon... Au début, ce fut le Mal (pensez-vous ! elle en voulait tout simplement au Boss de l'Olympe, qu'elle n'écrivait plus *Mâle* - le mâle suprême), ensuite, après leur (ré-)union, ce

fut le Verbe (la victoire à la Zeus sur l'Europe ?!), que d'aucuns muèrent en *verre b*, ce que des flopees se hâtèrent de prendre pour la quête du Graal...

Blague en coin, il y n'y a pas de fumée sans feu... Même l'Eglise prône la souffrance et le malheur, tout en promettant un avenir passé en Eden, vécu au Paradis... Il y a eu des responsables européens qui avertirent fort sérieusement les pays candidats à l'adhésion à l'UE des coûts de l'intégration : il y a aura une période, plutôt longue, où la pauvreté s'accroîtra, les prix des services et facilités devront s'aligner sur ceux européens (mais non pas les salaires...) et ce ne sera qu'au bout d'un long et noir tunnel que l'on verra faiblement trembler une pâle lueur... Certes, elle nous indiquera l'entrée au Paradis européen, mais à quel prix... On pourra dire qu'on a (été) payé pour le savoir... On aura tout vu, tout dit et tout espérer... enfin, tout dépensé comme argent, énergie et jeunesse... Qu'importe...

Ce qui nous frappe d'entrée en la matière, c'est qu'on parle, du moins dans le cas de la Roumanie, d'*intégration européenne*, comme si ce pays faisait partie d'un autre continent, comme s'il n'était pas sur la carte de l'Europe beaucoup avant d'autres Etats à panache et au verbe haut, qui n'existent que depuis peu en tant qu'entités européennes... A feuilleter un peu « le Robert de la langue française », on verra que le verbe correct est *réintégrer*, comme dans la séquence : réintégrer ses pénates, et le substantif correct est *réintégration*. Pourquoi a-t-on peur d'appeler les choses par leur nom ? Qui a peur des chats ?! Et pourquoi, à la fin ?

Peut-être serait-ce à cause du sens inattendu du vocable *intégration* : du point de vue de la sociologie, c'est une « Phase où les éléments d'origine étrangère sont complètement assimilés au sein de la nation tant au point de vue juridique, que linguistique et culturel, et forment un seul corps social. » Et dire que Sartre jette de l'huile sur le feu, en affirmant que « L'argent est un facteur d'intégration » (in : « Réflexion sur la question juive »).

Quant au vocable *réintégration*, il comporte des sens moins connus, peut-être, mais qu'il faudrait connaître quand même : « Réintégration dans la nationalité française. Récupération de la nationalité antérieure à l'aide de procédés plus simples et avec des effets plus complets que la naturalisation réservée aux étrangers ordinaires ». Eh bien, les Roumains ne devraient que récupérer leur statut d'Etat européen, leur identité de nation européenne, vu qu'ils ont été depuis toujours en Europe, et non pas des étrangers ordinaires. Ou bien les fonctionnaires respectifs ignorent à bon escient (pourquoi, peut-on savoir ?!) la lexicologie, ou bien ils n'en font aucun cas – ou très peu -, se refusant à l'évidence, ce qui nous laisse songeur... voire cela pourrait mettre la puce à l'oreille par ci par là...

D'autant plus que *réintégration* comporte aussi quelques sens superbes, à notre... sens : « Ensemble des mécanismes qui feront de l'individu une unité fonctionnelle

harmonieuse, permettant l'adaptation de l'organisme à son milieu », ou : « *Reprise d'une activité normale, notamment chez un sujet qui a souffert de troubles mentaux* » - **pour nous autres Roumains**, mis à part les troubles mentaux (présents eux aussi parfois, dans les cas mis à l'index par certains organes et organismes du feu Etat communiste), **il s'agit de reprendre, en effet, une activité normale au sein de l'Europe**, là d'où nous fumes chassés, voire bannis, par la démente d'un système qui s'imaginait pouvoir vivre à l'écart des autres pays, comme en vase clos).

Porte d'accès, lieu de transition, carrefours des mondes, la Roumanie a voté pour **la réintégration européenne** dans une très large proportion : plus de 70 % ! C'est que ce peuple se sent européen de père en fils, pour la bonne raison qu'il n'a jamais cessé d'être européen. Il ne revendique que le titre de noblesse qui lui est échu de par ses origine et situation géopolitique : celui de peuple européen !!! Parlant une langue sœur (parfois cousine...) du français, de l'italien, de l'espagnol, du portugais – pour ne nommer que les langues des quatre plus gros pays d'Europe – la Roumanie est un pays latin, le seul dans la composition du nom duquel apparaît le nom de la capitale romaine : Rome (prononcé R – o – m).

Comme le français se prête si bien au jeux de mots, on pourrait décomposer Romania/Roumanie comme suit : *Rome a nié* le reste de l'empire et a choisi de s'incarner dans un pays exceptionnel : la Roumanie. *La colonne de Trajane* en présageait déjà... Serait-ce une coïncidence, le fait que les quatre plaques continentales se réunissent quelque part sous le sol de Vrancea, en Roumanie ? Que, de la sorte, la Roumanie se retrouve au centre du monde, son cœur palpitant parfois si fort, que des tremblements de terre se produisent... Le V du Verbe et de la Victoire est là, le triangle sacré est à l'honneur, et si cette consonne dure est prononcée un peu plus mollement, ça donne Fran-ce-a... Ben, dites donc vous... La petite France ? La grande Belgique (est-ce que ça vient de *bel gîte* ?! (sic !)) Bucarest, le petit Paris ?! On y est ! Honni soit qui mal y pense !...

Ceci dit, revenons aux doutes et re-doutes (sic !) qui résistent encore chez certains eurosceptiques. Premièrement, à quoi bon toute cette histoire d'intégration, d'union, etc. ? Eh bien, pour la bonne raison que cette (ré-) union réunifie enfin la vieille Europe, déchirée par l'antagonisme Est - Ouest et la Guerre Froide. Les pays qui viennent d'intégrer l'UE, ainsi que les prochains membres : la Roumanie et la Bulgarie, partagent les valeurs de démocratie, de liberté et de prospérité des pays fondateurs – dont la France, à qui nous dédions cet essai, plus précisément aux pères fondateurs de l'UE : JEAN MONNET et ROBERT SCHUMAN, comme au 9 mai – Journée de l'Union Européenne, ou des premiers pays membres de l'UE. Ayant rempli de très stricts critères d'adhésion, ils se voient ouvrir l'accès aux marchés et aux

exportations de l'UE. De toute évidence, plus ou moins directement, l'élargissement stimulera la croissance économique tant dans les anciens, que dans les nouveaux membres.

Une autre question, de taille à hanter les citoyens roumains, obligés à ne quitter jamais leur pays (du moins, ayant pour destination l'Ouest de l'Europe), concerne la protection des droits des citoyens européens à la libre circulation et à la sécurité personnelle. Là, un rôle très important revient au nouveaux venus, qui y sont tenus, justement : la mobilité interne et la sécurité au sein de l'Union européenne sont garanties, en partie, par le contrôle efficace qui est exercé aux frontières extérieures de l'UE.

De quoi s'agit-il exactement ? Vu leur position sur la carte européenne, les nouveaux Etats membres assument la responsabilité du contrôle d'une grande partie de ces frontières. Comment est-ce possible ? Eh bien, l'UE est là pour les assister dans cette tâche : elle met à leur/notre disposition des ressources considérables pour les/nous aider à se/nous doter d'équipements modernes et à assurer la formation de leur/notre personnel. Un doute de plus de dissipé, autant de gagné !

Un autre aspect, digne d'être relevé, est la conséquence immédiate de cet élargissement : déjà, avec ses 25 membres, l'Union Européenne compte plus de 450 millions d'habitants, c'est-à-dire plus que les Etats-Unis et la Russie ensemble ! Ce qui n'est pas peu de chose, loin de là ! Sous peu, il y aura lieu de parler non plus seulement de quelques Grandes Puissances, dont les Etats-Unis, la Russie, le Japon etc., mais aussi et surtout d'une Super Puissance – l'Union Européenne ! Dès qu'on en impose, on reprend du poil de la bête, et on ose... voire, voir la vie en rose... !

L'UE savait déjà, avant l'élargissement précédent, que les dix pays étaient plus pauvres que la moyenne européenne. Une des priorités de l'Europe à 25 (ensuite, celle à 27, incluant nous Roumains et nos voisins bulgares), sera de relever leur niveau de vie le plus rapidement possible, pour atteindre un niveau semblable à celui des autres pays membres... Le beau rêve, n'est-ce pas ? On peut toujours rêver...

Mais, se demande-t-on encore, l'UE restera à jamais ce qu'elle est maintenant ? La même poignée de dirigeants qui gouverneront sur les destinées d'un demi milliard d'hommes et de femmes ? Tant s'en faut ! Il y aura des changements au niveau de l'organisation de l'Union européenne – les nouveaux venus occuperont leur place dans les principales institutions, à l'instar des Etats membres actuels. Ce qui entraînera également des changements dans les relations extérieures, surtout avec les pays situés au sud et à l'est, qui deviennent ainsi nos nouveaux voisins.

A quoi donc tous ces élargissements, toute cette cohorte d'incessants changements, chavirements et bouleversements (apparemment) mêlés ? Cela saute aux yeux, sans doute : tous les élargissements et changements déjà produits et vérifiés ont apporté des avantages aux citoyens européens et de nouvelles perspectives aux entreprises européennes : une union douanière, un marché unique et une monnaie unique – l'Euro €. D'autre part, personnes, biens et services, ainsi que monnaies peuvent circuler librement, comme au sein d'un même pays. Qu'on le pense ou non, qu'on le veuille ou non, l'UE sera une zone de paix, de prospérité et de stabilité, où la sécurité de tous les citoyens sera améliorée.

Et pourtant, comment a lieu, comment se déroule cette intégration ? – une question souvent posée. La réponse est simple : à plusieurs niveaux, comme suit. Ces pays participent dès leur premier jour aux structures institutionnelles qui gèrent l'Union Européenne. Leurs ministres prennent des décisions avec leurs collègues du Conseil de l'Union Européenne, leurs représentants élus siègent au Parlement européen, et chaque pays désigne un membre de la Commission européenne.

A un deuxième niveau, leur intégration est soutenue par l'accès aux fonds et aux programmes européens. Dans ce domaine, les ressources limitées de l'Union européenne sont distribuées de manière à donner la priorité à ceux qui en ont le plus besoin. Grâce à ce système, l'UE a, dans le passé, pu apporter une aide particulière à ses pays et régions les plus pauvres. Pour la période allant de l'adhésion des nouveaux Etats membres en mai 2004 jusqu'à la fin de l'an 2006, un montant total de 21, 75 milliards d'€ provenant des Fonds structurels et du Fonds de cohésion de l'Union européenne est réservé aux nouveaux Etats membres. Les agriculteurs de ce pays bénéficieront aussi, mais progressivement, d'un soutien dans le cadre de la politique agricole commune. On dirait une mutuelle fraternelle, une maison d'entraide, quoi ! On a enfin compris que les riches ne peuvent le rester qu'en éradiquant la pauvreté...

Mais là où il y a droits, il y a aussi – comme de juste – des obligations. Tous les nouveaux Etats membres ont adopté la législation européenne existante (l'acquis communautaire), que l'on se doit tous de mettre en œuvre, processus attentivement surveillé par la Commission européenne...

Au plan économique, la Commission européenne estime que l'adhésion donnera lieu à une croissance supplémentaire d'un pour cent par an dans les nouveaux Etats membres, et ce pendant les dix premières années après l'adhésion. Le marché unique élargi offrira un plus grand nombre de débouchés aux entreprises compétitives de l'Union européenne et créera des emplois, tout en générant des recettes fiscales que les pouvoirs publics pourront investir dans

des programmes prioritaires. Les accords commerciaux destinés à faciliter l'adhésion, ont aboli la plupart des restrictions à leurs exportations vers l'Union européenne – tels que les droits de douane et les contingents. L'UE est ainsi devenu leur principal partenaire commercial. Le commerce réciproque s'est étendu et l'Union européenne a affiché un excédent de 18 milliards d'€ en 2002.

Que deviendra le monde des affaires des pays adhérents ? Sera-t-il englouti par la grande finance, par les milliardaires déjà sur place ? Que non : l'UE aura des effets positifs dans le monde des affaires, grâce aux améliorations apportées au cadre législatif et réglementaire des nouveaux Etats membres, qui adapteront leurs législations à celle de l'UE et respecteront les normes européennes en matière de brevets et de protection des dessins et modèles. L'abolition de ces obstacles non tarifaires entre les Etats membres actuels et les futurs Etats membres fera gagner au marché unique plus de 75 millions de consommateurs supplémentaires. Après l'élargissement, par voie de conséquence, les producteurs et exportateurs européens occuperont aussi une meilleure position sur le marché mondial.

L'acquis communautaire – car on en a parlé sans rien (en) dire – comporte plus de 80.000 pages de droit de l'Union, étant divisé en 31 chapitres. Pourquoi ? Pour faciliter – justement – les négociations !... Multiplié par 20 – le nombre de langues parlées actuellement en UE – cela donne 1.600.000 pages – pour une seule copie à l'intention de chaque Etat, tout au moins – pour les pays membres de l'UE. Pas une grosse futaie, mais, en tout cas, un bois assez touffu a été rasé pour les textes de loi de l'UE... Et si un jour ces textes changent et tout est à refaire, une autre forêt sera mise en coupe réglée pour les autres textes respectifs... Pendant qu'on y était à parler d'environnement !

Comme nous anticipions déjà là-dessus, d'importants changements provoquent toujours d'importants soucis, concrétisés dans des questions supplémentaires quant au bien-fondé de tout ce trimballement... concernant surtout les effets de l'élargissement sur leur vie et leur travail. Ainsi, les Occidentaux (pas tous, évidemment) craignaient pour leur emploi – attendu que les nouveaux citoyens européens, enclins à trimer dur pour des salaires plutôt modiques parfois, ne gagnent pas les pays occidentaux en (trop) grand nombre. On perdait de vue que les entreprises pouvaient à tout moment délocaliser la production dans des usines moins chères dans les nouveaux Etats membres...

D'autres se faisaient du souci pour le non respect des normes d'environnement, voire pour le changement trop rapide de l'acquis communautaire... Une question tout à fait innocente : si on parle de l'Orient éternel, est-ce qu'on parle aussi d'un Occident éphémère ?... Ou de forêts précieuses... D'autres encore s'imaginaient que, une fois sur le seuil de Bruxelles,

on allait tous perdre leur identité, souveraineté ou autonomie... Autant de questions, auxquelles ont répondu les négociations avec chaque Etat candidat. En outre, des mesures transitoires furent adoptées pour garantir l'élimination de tout effet négatif pouvant se manifester à court terme dans un Etat membre.

Une question délicate et hypersensible, est celle de l'adoption de l'Euro : avant de l'adopter, les nouveaux Etats membres devront satisfaire aux exigences normales de l'UEM relatives au déficit budgétaire, à la dette, à l'inflation et à la stabilité des taux de change. Il est on ne peut plus manifeste qu'aucun des nouveaux pays ne sera prêt à adopter l'Euro avant l'an 2006. L'intérêt national y sera pour beaucoup...

Une autre question fait frémir certains citoyens des pays fraîchement reçus au sein de l'UE : comment pourra-t-on se mettre d'accord et accorder ses flûtes dans une entité toute pareille à une Tour de Babel, où tout ne va pas dans le meilleur des mondes possibles... C'est bien vrai, la prise de décision sera plus compliquée lorsque 25 (et bientôt 27 !) délégations ministérielles participent aux réunions du Conseil de l'Union Européenne. L'aspect linguistique devient plus complexe, car neuf langues s'ajoutent aux onze langues officielles existantes. Mais qu'à cela ne tienne !...

Une chose vraiment importante : l'existence d'un marché intérieur plus important générera des économies d'échelle et d'autres avantages pour les entreprises européennes qui leur feront concurrence sur le marché mondial. Les relations extérieures après l'élargissement doivent être considérées à 3 niveaux : 1° l'effet sur les pays européens qui sont ou pourraient être des candidats à l'adhésion ; 2° les nouveaux pays voisins à la frontière extérieure de l'UE (Belarus, Moldova, Russie et Ukraine à l'est ; pays méditerranéens au sud ; 3° le reste du monde : l'effet d'un grand espace marchand centré sur l'UE, sur les relations avec ses partenaires commerciaux dans une économie mondialisée.

A la fin, mais non pas en dernier lieu, il faut admettre que le rôle de l'Union européenne deviendra de plus en plus important dans le monde : l'élargissement confère à l'UE une participation accrue aux échanges mondiaux. Elle jouera aussi un rôle plus important dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et dans d'autres organismes internationaux en matière de commerce.

Sur un ton assez optimiste, concluons par une séquence tirée de la philosophie populaire : Laissons faire le temps ! Laissons au temps le temps de faire son travail ! Car l'union fait la force, à condition de ne pas oublier que le vocable <union> a pour racine <Un>, ce qui revient à dire : Un pour tous et tous pour un, ou, plus pragmatiquement, il faudra ne faire qu'un ou, si possible, qu'UN ! Ainsi soit-il !